



## Prévenir et lutter contre les maltraitements \_ EHPAD (Formation courte)

Lutter contre la maltraitance nécessite de connaître ses différentes formes et surtout les plus ordinaires. « *Il y a maltraitance d'une personne en situation de vulnérabilité lorsqu'un geste, une parole, une action ou un défaut d'action, compromet ou porte atteinte à son développement, à ses droits, à ses besoins fondamentaux, et/ou à sa santé et que cette atteinte intervient dans une relation de confiance, de dépendance, de soin ou d'accompagnement. Les situations de maltraitance peuvent être ponctuelles ou durables, intentionnelles ou non ; leur origine peut être individuelle, collective ou institutionnelle. Les violences et les négligences peuvent revêtir des formes multiples et associées au sein de ces situations.* » (Loi du 7 février 2022, article 23)

Dignité, respect, écoute, empathie, une formation pour passer des bonnes pratiques professionnelles à une véritable culture de la bientraitance. La formation à la bientraitance permet un véritable contrat de confiance entre les futurs résidents, les familles et les professionnels de la structure. C'est un axe majeur du nouveau référentiel de la HAS. Comment instaurer une véritable lutte contre les risques de maltraitance, c'est tout l'objectif de cette formation.

### Prérequis :

- Travailler en Ehpad

### Public :

- Tous les professionnels salariés, vacataires et sous-traitants

### Objectif :

- Décrire et définir la maltraitance,
- Décrire et définir le concept de bientraitance,
- Démontrer l'importance de la qualité du lien entre professionnels et usagers
- Appliquer un vocabulaire choisi pour lutter contre l'âgisme
- Appliquer et illustrer les bonnes pratiques au quotidien.
- Démontrer l'efficacité d'un comité éthique

Date de mise à jour : 15/07/2024

**Moyens pédagogiques :**

- Un ordinateur et un vidéoprojecteur pour la projection de diaporama et de vidéos
- Mise à disposition d'une salle adaptée au nombre de stagiaires

**Moyens pour suivre l'exécution de l'action :**

- Une feuille de présence remise par le formateur est signée par chaque stagiaire par demi-journée

**Moyens pour apprécier les résultats :**

- A l'issue de la formation, un contrôle écrit et oral des acquis est réalisé par le formateur et la liste des actions prioritaires à conduire est dressée.
- A l'issue de la formation, le stagiaire remplit le questionnaire de satisfaction de la formation

**Méthode :**

- Analyses de situation
- Outils théoriques et ludiques pour la mise en œuvre

**Durée :**

- 3h00 sur site (deux groupes de 10 maxi sur la journée)

**Formateur :**

- Delphine Dupré-Lévêque, Docteure en anthropologie, gérontologue

**Contenu :**

- Définir les différentes formes de maltraitements pour pouvoir les dénoncer,
- Connaître les démarches à suivre lors de suspicion de maltraitance ou de maltraitements avérés,
- Acquérir les bonnes pratiques pour lutter contre les maltraitements ordinaires, contre l'âgisme,
- Connaître les différents outils au service de la bienveillance,
- Acquérir un savoir-être et un savoir-faire.
- Penser son comité éthique

Date de mise à jour : 15/07/2024

**ILEX FORMATION ET CONSULTING**

56 rue de Silly, 92100 Boulogne-Billancourt

SAS au Capital de 1000 euros, R.C.S Nanterre 911 352 987

Déclaration d'activité enregistrée sous le n°11922534792 auprès du préfet de la région d'Ile-de-France

**Nombre de participants :**

- 10 participants maximum par demi-journée

**Lieu :**

- Sur place au sein de l'Ehpad

**Contact et Modalité d'accès :**

Pour toutes informations ou inscription contacter nous :

- par mail : [ilex.fc@gmail.com](mailto:ilex.fc@gmail.com)
- par téléphone : + 33 6 75 17 47 84

Un projet, une suggestion, une réclamation ? N'hésitez pas à nous contacter, nous vous répondons sous 24-48h.

**Délai d'accès :**

- Lors de votre inscription, nous convenons ensemble la date de votre session de formation en fonction de vos disponibilités et de celles de nos formateurs (minimum de 15 jours à compter de la signature de la convention).

**Tarifs :**

- A partir de 100 € par jour par stagiaire

**Accessibilité :**

- Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. En amont de la formation, nous définissons ensemble comment vous proposer le parcours le plus adapté.

Date de mise à jour : 15/07/2024